

Prévenir le harcèlement et les discriminations

2 j (14 heures)

Ref : MNGH

Public

Managers et RH

Pré-requis

Aucun

Moyens pédagogiques

Formation réalisée en présentiel ou à distance selon la formule retenue
Questionnaire préalable de positionnement
Nombreux exercices pratiques et mises en situation, échanges basés sur la pratique professionnelle des participants et du formateur, formation progressive en mode participatif
Vidéoprojecteur, support de cours fourni à chaque stagiaire

Modalités de suivi et d'évaluation

Feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur
Exercices de mise en pratique ou quiz de connaissances tout au long de la formation permettant de mesurer la progression des stagiaires
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de stage
Auto-évaluation des acquis de la formation par les stagiaires
Attestation de fin de formation

Objectifs

- Définir la notion de harcèlement et de discrimination
- Repérer les situations à risques
- Traiter au quotidien cette problématique
- Mettre en œuvre un processus de prévention

Programme détaillé

ANALYSER LES DANGERS DE PERCEPTION POUR UNE CANDIDATURE

- Analyser les risques de danger d'exclusion potentielle à la lecture de CV
- Différencier les aspects factuels de la perception (préjugés, a priori)
- Evaluer les risques d'une mauvaise analyse et d'un choix discutable
- Utiliser les techniques adaptées d'entretien pour obtenir des informations précises

Comprendre, au regard de la loi, les dangers de la prise de notes pendant l'entretien

EVALUER LES PHENOMENES D'EXCLUSION

Identifier les situations ressenties comme discriminatoires : propos, comportements, communications écrites et orales

Prendre conscience de comportements d'exclusion

Comprendre les risques de poursuites au conseil des Prud'hommes et au pénal

S'exercer à transmettre des messages difficiles

EXAMINER LES CAS DE HARCELEMENT

Identifier les cas de harcèlement ascendant, descendant, horizontal

S'approprier le texte de la loi sur les définitions de harcèlement et de délit d'entrave

Que dit la jurisprudence ?

Adopter un comportement approprié

Analyser les éléments préparatoires à une rencontre délicate : cadrer/recadrer dans le fond et la forme

Comprendre les risques potentiels de conflits

S'exercer à transmettre un message clair, en termes d'objectifs, à ses interlocuteurs

DECRYPTER LES PROFILS ET TECHNIQUES D'UN HARCELEUR

Comprendre les profils à risques

Se faire aider au sein de l'entreprise : RH, DP, CHSCT, médecin du travail, assistante sociale, médiateur

Poursuivre et déposer une plainte : juridictions pénales, conseil des Prud'hommes, rupture du contrat de travail

Connaître les recours